



Ministère de
L'enseignement Supérieur
et de la Recherche

**CONCOURS DE RECRUTEMENT D'INFIRMIER(E)S
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

ACADEMIES DE REGROUPEMENT EST

**Concours unique sur titres
Session 2016**

Judi 14 avril 2016 de 14H00 à 17H00

ÉPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITÉ

Durée : 3 heures (Coefficient : 1)

**Réponse(s) à une ou plusieurs questions concernant l'exercice de la
profession d'infirmier.**

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la **copie** (ou des copies) **modèle EN** mise(s) à votre disposition.

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance. Toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie (ou des copies) que vous remettrez en fin d'épreuve mènera à l'annulation de votre copie.

Si la rédaction de votre devoir vous impose de mentionner des noms de personnes ou de villes, non précisées dans le sujet, vous utiliserez des lettres pour désigner ces personnes ou villes (A..., Y..., Z....).

Les candidats ne doivent pas quitter la salle avant **2h00** de composition.

Ce sujet comporte 3 pages (page de garde incluse). Vérifiez que le sujet est complet.

Notation sur 20 dont 2 points pour la synthèse et l'orthographe

Question 1 : 2 points

Quelles sont les priorités définies par la loi de refondation de l'école de la république du 8 juillet 2013:

Question 2 : 1 point

Date de la circulaire ou du BO EN définissant les missions des infirmiers-ières de l'éducation Nationale :

Question 3 : 1 point

- Vous êtes affecté(e) sur un poste avec internat, combien aurez vous de nuits d'astreinte à effectuer dans votre établissement par semaine ?

Question 4 : 0,5 point

- Vous êtes affecté (e) dans un EPLE : Quel est votre supérieur hiérarchique ?

Question 5 : 1,5 points

- Citez les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire ?

Question 6: 1,5 points

- Le climat scolaire est un levier pour accompagner un plan de prévention du harcèlement. Sur le site dédié « NON AU HARCÈLEMENT » le ministère de l'Éducation Nationale a proposé un plan autour de 6 axes, citez 3 axes de travail possibles :

Question 7: 10,5 points

Vous êtes infirmier-ère en poste interdegré.

Aujourd'hui en poste dans votre collège, vous accueillez, dans votre infirmerie, un élève qui vous dit qu'il a chuté au sol et qu'il s'est cogné la tête.

Question 7.1 :

- Exposez votre démarche clinique :

Quelles sont les données que vous pourriez mesurer ?

Quelles sont les données que vous pourriez observer ?

Quelles sont les données que vous pourriez recueillir auprès de l'élève ou sur la fiche d'urgence ?

Question 7.2 :

Première hypothèse

Votre analyse professionnelle ne relève pas de signes de gravité chez l'élève. Après une surveillance à l'infirmierie, alors que vous ne lui avez donné aucun traitement, vous prenez la décision de le laisser retourner en cours.

Question 7. 2 A :

- Quels conseils lui transmettez –vous avant son départ de l'infirmierie ?

Question 7.2 B :

- Conjointement, à quels interlocuteurs devez vous communiquer des éléments en lien avec cette situation :

Question 7.2 C :

Quels éléments communs communiquez-vous aux différents interlocuteurs ?

Question 7.2 D :

Pour une surveillance et un suivi en dehors du temps scolaire, quels autres éléments pourriez-vous transmettre ?

Question 7. 3:

Deuxième hypothèse

Vous observez d'emblée des signes de gravité : Donnez les 6 actions essentielles à mettre en œuvre pour la bonne prise en charge de cette situation ?